



## RAPPORT DE L'ÉTAT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES DANS LE BÂTIMENT

Numéro de dossier : RA202301141366\_SUC\_CLOUZEAU  
Norme méthodologique employée : AFNOR NF P 03-201 – Février 2016  
Date du repérage : 11/01/2023 (Durée de validité : 6 mois)  
Heure d'arrivée : 09 h 00  
Durée du repérage : 03 h 00

### A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département \_\_\_\_\_ **Landes**  
Adresse \_\_\_\_\_ **4 RUE DES PINASSES**  
Commune \_\_\_\_\_ **40200 MIMIZAN**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

**Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété**  
**Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 152**

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

- Présence de traitements antérieurs contre les termites  
 Présence de termites dans le bâtiment  
 Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006

Documents fournis : **Néant**

Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :

**Habitation (maison individuelle)**  
**maison d'habitation + garage attenant + abri de jardin + jardin aux abords immédiats des surfaces bâties**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :

**Le bien est situé dans une zone soumise à un arrêté préfectoral: Liste des arrêtés**

**26-juin-02 - 40200 MIMIZAN (Information au 19/10/2022) Niveau d'infestation fort**

### B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom \_\_\_\_\_ **FONDATION DES HOPITAUX - suc SUC\_CLOUZEAU JACQUELINE**  
Adresse \_\_\_\_\_ **4 RUE DES PINASSES 40200 MIMIZAN**

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre : **Autre**  
Nom et prénom \_\_\_\_\_ **FONDATION DES HOPITAUX - suc SUC\_CLOUZEAU JACQUELINE**  
Adresse \_\_\_\_\_ **4 RUE DES PINASSES 40200 MIMIZAN**

### C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom \_\_\_\_\_ **PASQUIER luc**  
Raison sociale et nom de l'entreprise \_\_\_\_\_ **ARIANE Diagnostics**  
Adresse \_\_\_\_\_ **91 Quartier La Grave**  
**40210 COMMENSACQ**  
Numéro SIRET \_\_\_\_\_ **879 289 585 00017**  
Désignation de la compagnie d'assurance \_\_\_\_\_ **HDI Global SE**  
Numéro de police et date de validité \_\_\_\_\_ **n°01012582 – 14002/446 / 31/01/2022**

Certification de compétence **C3054** délivrée par : **LCC QUALIXPERT**, le **27/06/2019**.

**Conclusion : Il a été repéré des indices d'infestation de termites.**



**D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :**

Liste des pièces visitées :

Rez-de-chaussée - Débarras,  
 Rez-de-chaussée - appart séjour/salon,  
 Rez-de-chaussée - appart dégagement,  
 Rez-de-chaussée - appart chambre 1,  
 Rez-de-chaussée - appart chambre 2,  
 Rez-de-chaussée - appart salle d'eau,  
 Rez-de-chaussée - appart wc,  
 Rez-de-chaussée - appart cuisine,  
 Rez-de-chaussée - garage,  
 Étage 1 - Véranda,  
 Étage 1 - balcon 1,  
 Étage 1 - balcon 2,  
 Étage 1 - Séjour-salon,

Étage 1 - Dégagement,  
 Étage 1 - Cuisine,  
 Étage 1 - Salle d'eau,  
 Étage 1 - Wc,  
 Étage 1 - palier,  
 Étage 1 - Chambre 1,  
 Étage 1 - Chambre 2,  
 Étage 1 - combles,  
 Extérieur - abris de piscine,  
 Extérieur - abris bois,  
 Extérieur - abris cuve a fuel,  
 Extérieur - extérieur,  
 Extérieur - ascenseur

Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation	Photos
Rez-de-chaussée			
Débarras	Plafond - lourdis béton	Absence d'indice *	
	Murs - béton brique	Absence d'indice *	
	Sol - Béton	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Fenêtre coulissante (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Fenêtre coulissante (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Fenêtre coulissante (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - PVC	Absence d'indice *	
appart séjour/salon	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
appart dégagement	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte (Dormant + Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
appart chambre 1	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	

ÉTAT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES DANS LE BÂTIMENT



Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation	Photos
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Porte (Dormant + Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
appart chambre 2	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
appart salle d'eau	Porte (Dormant + Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Plâtre peint + faïence	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'eau sanitaire - Cuivre	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - pvc	Absence d'indice *	
appart wc	Porte (Dormant + Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Plâtre peint + faïence	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'eau sanitaire - Cuivre	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - non visible	Absence d'indice *	
appart cuisine	Porte (Dormant + Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Plâtre peint + faïence	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'eau sanitaire - Cuivre	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - pvc	Absence d'indice *	
	Fenêtre coulissante (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Fenêtre coulissante (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	

ÉTAT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES DANS LE BÂTIMENT



Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation	Photos
	Fenêtre coulissante (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Fenêtre coulissante (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
garage	Plafond - lourdis béton	Absence d'indice *	
	Murs - Béton	Absence d'indice *	
	Sol - Béton	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - PVC	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'eau sanitaire - Cuivre	Absence d'indice *	
	Porte (Dormant + Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Porte de garage - Métal	Absence d'indice *	
	Tableau électrique - PVC	Absence d'indice *	
	Fenêtre (fixe) - carreaux de verre	Absence d'indice *	
	chaudière fuel -	Absence d'indice *	
Étage 1			
Véranda	Plafond - panneaux opaque alu	Absence d'indice *	
	Murs - baie coulissante aluminium et verre + béton peint	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
balcon 1	Murs - Béton peint	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Garde-corps - Métal + plexis glace	Absence d'indice *	
	Plafond - Béton peint	Absence d'indice *	
balcon 2	Murs - Béton peint	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Garde-corps - Métal + plexis glace	Absence d'indice *	
	Plafond - Béton peint	Absence d'indice *	
Séjour-salon	Plafond - Dalles polystyrène	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint	Absence d'indice *	



Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation	Photos
	Plinthes - Bois peint	Présence d'indices d'infestation de termites: bois d'apparence feuilleté (dégradation(s) faible(s)) identifiés sur la photo : PhTer001	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Baie fixe - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Porte-fenêtre (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Cheminée (Hotte) - Métal	Absence d'indice *	
	Cheminée (Foyer) - brique	Absence d'indice *	
	Cheminée (Socle) - brique	Absence d'indice *	
	coffre éclairage - Bois peint	Absence d'indice *	
Dégagement	Plafond - Papier peint	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte (Ouvrant) - verre	Absence d'indice *	
	Porte (Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Placard (Étagères) - Bois mélaminé et bois	Absence d'indice *	
	Placard (Porte(s)) - Bois mélaminé + Métal et métal	Absence d'indice *	
	Tableau électrique - PVC	Absence d'indice *	
Cuisine	Plafond - Papier peint	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint + faïence	Absence d'indice *	
	Plinthes - Carrelage	Absence d'indice *	

ÉTAT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES DANS LE BÂTIMENT



Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation	Photos
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte (Ouvrant) - , - Bois peint	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'eau sanitaire - Cuivre	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - PVC	Absence d'indice *	
Salle d'eau	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Faïence	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte (Ouvrant) - , - Bois peint	Absence d'indice *	
	fenêtre coulissante (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	fenêtre coulissante (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	fenêtre coulissante (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	fenêtre coulissante (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'eau sanitaire - Cuivre	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - PVC	Absence d'indice *	
	Placard (Étagères) - bois	Absence d'indice *	
	Placard (Porte(s)) - Métal	Absence d'indice *	
	Trappe d'accès aux combles - Bois peint	Absence d'indice *	
Wc	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Plâtre peint + faïence	Absence d'indice *	
	Sol - Carrelage	Absence d'indice *	
	Porte (Ouvrant) - , - Bois peint	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'eau sanitaire - Cuivre	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - PVC	Absence d'indice *	
	Fenêtre (Dormant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Fenêtre (Ouvrant) - Bois peint + Verre	Absence d'indice *	
palier	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint	Absence d'indice *	
	Sol - Dalles de sol plastiques	Absence d'indice *	
	Porte (Ouvrant) - , - Bois peint	Absence d'indice *	
	fenêtre coulissante (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	fenêtre coulissante (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	fenêtre coulissante (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	fenêtre coulissante (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	



Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation	Photos
	Conduit(s) d'eau sanitaire - Cuivre	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - PVC	Absence d'indice *	
	Placard (Etagères) - bois	Absence d'indice *	
	Placard (Porte(s)) - Métal	Absence d'indice *	
	Escalier (Marches) - bois	Absence d'indice *	
	Escalier (Contremarches) - bois	Absence d'indice *	
	Escalier (Limons) - bois	Absence d'indice *	
	Escalier (Rampe) - Bois	Absence d'indice *	
Chambre 1	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint	Absence d'indice *	
	Plinthes - Bois peint	Absence d'indice *	
	Sol - Moquette	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Porte (Dormant + Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Placard (Etagères) - bois	Absence d'indice *	
Placard (Porte(s)) - Métal	Absence d'indice *		
Chambre 2	Plafond - Plâtre peint	Absence d'indice *	
	Murs - Papier peint	Absence d'indice *	
	Plinthes - Bois peint	Absence d'indice *	
	Sol - Moquette	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Dormant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Ouvrant) - Aluminium + Verre	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Volet roulant) - Aluminium	Absence d'indice *	
	Baie coulissante (Coffre de volet roulant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Porte (Dormant + Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	
	Placard (Etagères) - bois	Absence d'indice *	
Placard (Porte(s)) - Métal	Absence d'indice *		
combles	Plafond - charpente apparente et panneaux bois	Absence d'indice *	
	solive recouvert d isolant	Absence d'indice *	
	Conduit cheminée - béton	Absence d'indice *	
	Conduit(s) d'évacuation - tube fibociment	Absence d'indice *	
Extérieur			
abris de piscine	Plafond - solive + tole fibre ciment et fibociment	Absence d'indice *	
	Murs - crépi	Absence d'indice *	
	Sol - béton et dalles gravillonnées	Absence d'indice *	
	Porte (Ouvrant) - Bois peint	Absence d'indice *	

ÉTAT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES DANS LE BÂTIMENT



Bâtiments et parties de bâtiments visités	Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés	Résultats du diagnostic d'infestation	Photos	
	Conduit(s) d'évacuation - PVC	Absence d'indice *		
	Tableau électrique - PVC	Absence d'indice *		
abris bois	Plafond - ossature solive bois et plaque shinguel	Absence d'indice *		
	poteaux - bois et claustrat	Absence d'indice *		
	sol - terre	Absence d'indice *		
abris cuve a fuel	Plafond - ossature solive bois et plaque shinguel	Absence d'indice *		
	poteaux - bois et claustrat	Absence d'indice *		
	sol - terre	Absence d'indice *		
extérieur	Toiture - Tuiles	Absence d'indice *		
	Cheminée (Souche) - Béton	Absence d'indice *		
	Cheminée (Chapeau) - Béton	Absence d'indice *		
	Sous-faces - Béton peint	Absence d'indice *		
	Bandes de rives - Métal	Absence d'indice *		
	Descentes d'eau pluviale - PVC	Absence d'indice *		
	Façade - Béton peint	Absence d'indice *		
	Terrasse - béton et dalles gravillonnées	Absence d'indice *		
	Terrasse couverte - Béton	Absence d'indice *		
	Trottoir - Béton	Absence d'indice *		
	Regard(s) - Béton	Absence d'indice *		
	Muret - Crépi	Absence d'indice *		
	Poteaux - Béton	Absence d'indice *		
	Clôture (Grillage métal nu) -	Absence d'indice *		
	Clôture (Grillage métal revêtu PVC) -	Absence d'indice *		
	Portail - Métal peint + Matière plastique	Absence d'indice *		
	Portail (poteaux) - Béton crépi	Absence d'indice *		
	Portillon - Métal peint + Matière plastique	Absence d'indice *		
	Portillon (Poteaux) - Béton crépi	Absence d'indice *		
	Escalier (Marches) - Béton	Absence d'indice *		
	Escalier (Limons) - Béton	Absence d'indice *		
	Escalier (Rampe) - Métal	Absence d'indice *		
	poteaux soutien balcon - Béton	Absence d'indice *		
	jardinière de fleur - fibociment	Absence d'indice *		
	ascenseur	ossature complete - métal	Absence d'indice *	

\* Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

## E. – Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :

- ⇒ **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (*Reticulitermes flavipes*, *reticulitermes lucifugus*, *reticulitermes banyulensis*, *reticulitermes grassei* et *reticulitermes urbis*) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (*Coptotermes* et *heterotermes*),
- ⇒ **Les termites de bois sec**, regroupant les *kalotermes flavicolis* présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les *Cryptotermes* présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.



⇒ **Les termites arboricole**, appartiennent au genre *Nasutitermes* présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

### Rappels réglementaires :

**L 133-5 du CCH :** Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme.

En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

**Article L 112-17 du CCH :** Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'État. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

### F. - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant.

### G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Motif
Rez-de-chaussée - appart salle d'eau, Rez-de-chaussée - appart wc, Rez-de-chaussée - appart cuisine, Étage 1 - Cuisine, Étage 1 - Salle d'eau, Étage 1 - Wc	-	Départs conduis d'eau sanitaire et d'évacuation ou acces insuffisant
Étage 1 - combles	hauteur trop petite sur les partie ext des combles	Evolution dangereuse en raison de l'absence de visibilité des solives due à une épaisse couche de laine minérale soufflée

Note 1 : **ARIANE diagnostics** est à votre disposition pour revenir sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visitées lors de la première visite en raison de leur inaccessibilité, dès lors que les dispositions auront été prises par le propriétaire ou son mandataire pour en permettre le contrôle.

A noter qu'**ARIANE diagnostics** ne pourra effectuer les contrôles nécessitant soit un travail en hauteur (supérieur à 3 mètres), soit un détuilage, soit une inspection dans un espace présentant un plafond situé à une faible hauteur et ne disposant pas de plancher permettant un déplacement en toute sécurité. Ces opérations ne peuvent être effectuées que par des techniciens qualifiés détenant toutes les compétences et les assurances permettant ce type d'intervention.

### H. - Constatations diverses :

Localisation	Liste des ouvrages, parties d'ouvrages	Observations et constatations diverses
Général	-	Les zones situées derrière les doublages des murs et plafonds n'ont pas été visitées par défaut d'accès En raison de l'absence de moyens adaptés, l'inspection de la charpente n'a pas pu être effectué.
Étage 1 - Séjour-salon	Plinthes - Bois peint	Type non spécifié: aspect du bois, décoloration du bois (dégradation(s) faible(s))



\* Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.

Note 2 : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre. S'il le souhaite, le donneur d'ordre peut faire réaliser en complément du présent rapport, un repérage de ces autres agents de dégradation biologique du bois donnant lieu à un rapport spécifique établi selon la méthodologie et les éléments décrits dans la norme NF-P 03-200.

## I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7.

La recherche de termites porte sur les termites souterrains, termites de bois sec ou termites arboricoles.

L'inspection est réalisée sur le(s) bâtiment(s), objets(s) du périmètre de repérage, ainsi que sur une zone de 10 mètres de distance dans la limite de la propriété par rapport à l'emprise au sol du (des) bâtiment(s).

### Moyens d'investigation :

#### 1° - Méthode

- Examen visuel des parties visibles et accessibles :
  - Recherche visuelle d'indices d'infestation ;
  - Examen des produits cellulose non rattachés au bâti, posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence ;
  - Examen des matériaux non cellulose rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites ;
  - Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites.
- Sondage mécanique des bois visibles et accessibles :
  - Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois.
  - Sur les éléments dégradés, les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs.
  - Sondages rapprochés sur les éléments en bois en contact avec les maçonneries.
  - Ne sont pas considérés comme sondages destructifs les altérations telles que celles résultant de poinçons, de lames, etc.

#### 2° - Outils

- Poinçon
- Couteau à lame pointue
- Serpette pour sondages approfondis de bois dégradés ou bois d'extérieur
- Loupe
- Lampe torche
- Échelle ou escabeau en cas de nécessité.

Accompagnateur :

Partenaire immobilier : MARIE

Commentaires (Écart par rapport à la norme, ...) :

Le diagnostic se limite aux zones rendues visibles et accessibles par le propriétaire.

Les ouvrages et parties d'ouvrages mentionnés ci-après n'ont pu être examinés en raison notamment de leur inaccessibilité :

- Zones situées derrière les doublages des murs et des plafonds,
- Faces ou parties non visibles des ouvrages bois scellés au sol et/ou aux murs et/ou aux plafonds (plinthes, huisseries, poutres, menuiseries, dormants, piliers, lambris, sous-faces, parements, liteaux, etc.)
- Faces non visibles et non accessibles des éléments de mobilier et des surfaces (sol, mur, plafond) dissimulées par eux,
- En extérieur, faces non visibles et/ou enterrés d'éléments inamovibles (poteaux, traverses, terrasses, caillebotis, mobilier de jardin, etc.).

ARIANE Diagnostics est à votre disposition pour compléter le diagnostic lors d'une autre visite, par l'examen des zones qui auront été rendues accessibles.



**J. – VISA et mentions :**

- Mention 1 : *Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.*
- Mention 2 : *L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.*
- Note 3 : *Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.*
- Note 4 : *Conformément à l'article L. 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.*
- Note 5 : *Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **LCC QUALIXPERT 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur [www.info-certif.fr](http://www.info-certif.fr))***

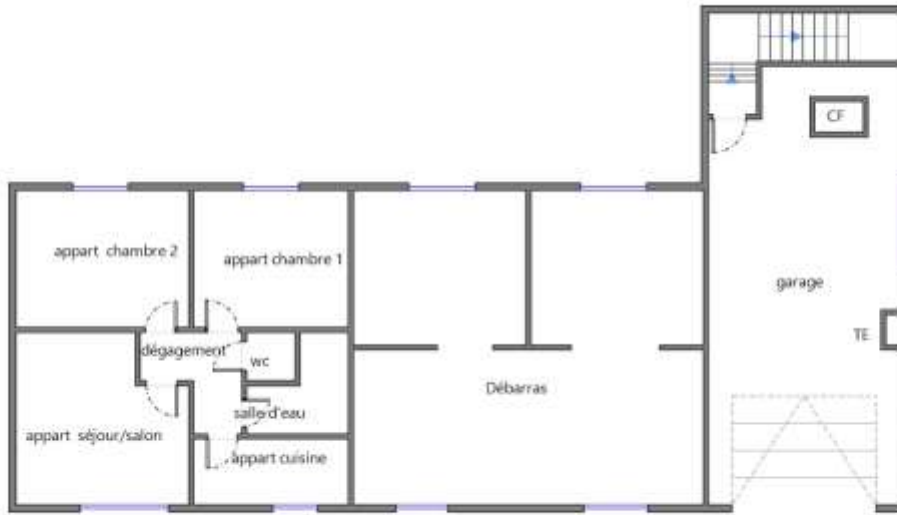
Visite effectuée le **11/01/2023**.

Fait à **COMMENSACQ**, le **15/01/2023**

Par : **PASQUIER luc**

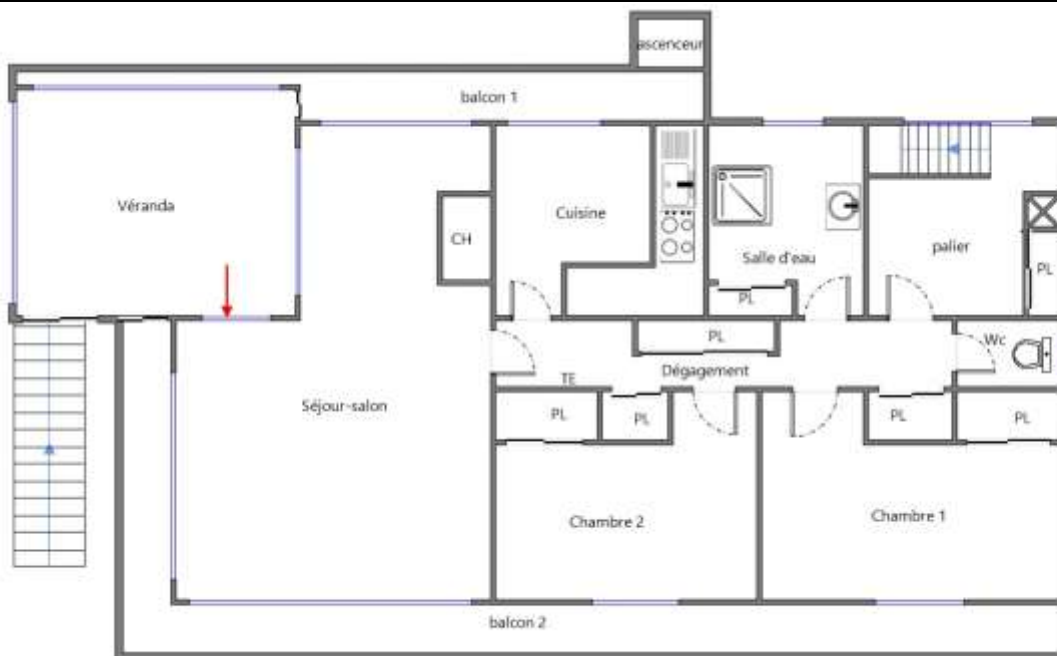


Annexe : Plan(s) / Croquis



CF = chaudière fuel  
TE = tableau électrique

Rez-de-chaussée



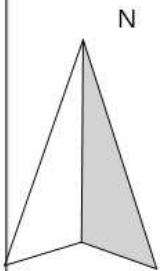
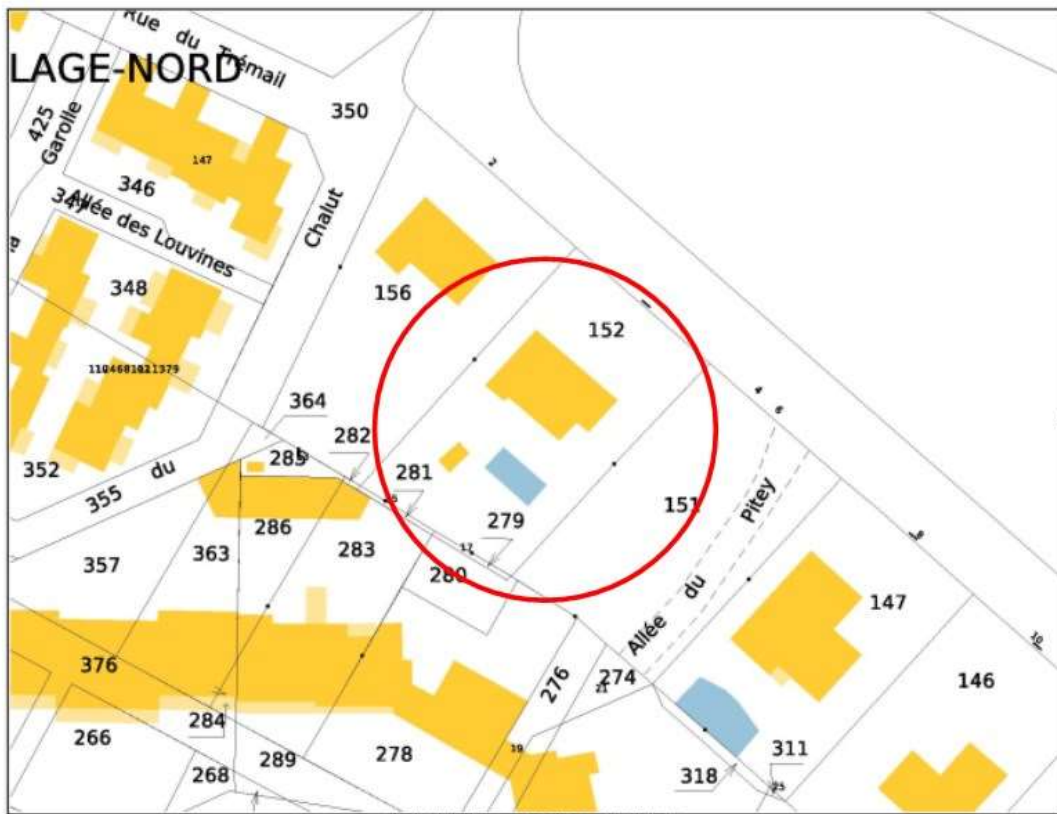
PL = placard  
CH = cheminée  
TE = tableau électrique  
← entrée

1er Etage

ÉTAT RELATIF À LA PRÉSENCE DE TERMITES DANS LE BÂTIMENT



cadastre.gouv.fr





Annexe : Photos



Photo n° PhTer001  
 Localisation : Étage 1 - Séjour-salon  
 Ouvrage : Plinthes - Bois peint  
 Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Type non spécifié  
 Indices : bois d'apparence feuilleté (dégradation(s) faible(s)), aspect du bois, décoloration du bois (dégradation(s) faible(s))



Photo n° PhTer001  
 Localisation : Étage 1 - Séjour-salon  
 Ouvrage : Plinthes - Bois peint  
 Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Type non spécifié  
 Indices : bois d'apparence feuilleté (dégradation(s) faible(s)), aspect du bois, décoloration du bois (dégradation(s) faible(s))



Photo n° PhTer001  
 Localisation : Étage 1 - Séjour-salon  
 Ouvrage : Plinthes - Bois peint  
 Parasite : Présence d'indices d'infestation de termites, Type non spécifié  
 Indices : bois d'apparence feuilleté (dégradation(s) faible(s)), aspect du bois, décoloration du bois (dégradation(s) faible(s))



Annexe : Attestation de compétences / Attestation sur l'honneur / Assurance

**Certificat N° C3054**

**Monsieur Luc PASQUIER**

Certié dans le cadre du processus de certification PR04 consultable sur [www.qualixpert.com](http://www.qualixpert.com) conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

<b>Amiante sans mention</b>	Certificat valable Du 27/06/2019 au 26/06/2024	Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>Etat des installations intérieures d'électricité</b>	Certificat valable Du 26/07/2019 au 25/07/2024	Arrêté du 8 juillet 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>Diagnostic de performance énergétique individuel</b>	Certificat valable Du 26/07/2019 au 25/07/2024	Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>Etat des installations intérieures de gaz</b>	Certificat valable Du 27/06/2019 au 26/06/2024	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>Constat de risque d'exposition au plomb</b>	Certificat valable Du 26/07/2019 au 25/07/2024	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
<b>Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine</b>	Certificat valable Du 27/06/2019 au 26/06/2024	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le jeudi 25 juillet 2019

**Marjorie ALBERT**  
Directrice Administrative

*Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.  
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT [www.qualixpert.com](http://www.qualixpert.com).*

LCC QUALIXPERT  
Tél 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 82 87 - [www.qualixpert.com](http://www.qualixpert.com)  
FOR Certification de compétence version M 250119  
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Caen 51102493 037 832 00016



SARL ELLSA 40

Luc PASQUIER

91 Quartier La Grave

40210 COMMENSACQ

☎ 06 36 10 65 69

✉ ariane.diagnostics@gmail.com

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

(Conforme à l'Article R. 271 -3 du Code de la Construction et de l'Habitation)

Je soussignée, LUC PASQUIER, atteste sur l'honneur, remplir les conditions de compétence, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, ainsi que les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6 du même code.

**Garantie de compétences**

J'atteste disposer des compétences certifiées par **QUALIXPERT 17, RUE BORREL 81100 CASTRES** (accréditation COFRAC n° 4-0094), et attestées par un certificat de compétences en cours de validité pour les diagnostics Amiante, Termites, DPE, Gaz, Plomb et Électricité.

**Organisation**

Je dispose des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics pour lesquels je suis certifiée.

**Assurance**

J'ai souscrit une assurance auprès de la compagnie HDI Global SE – Tour Opus 12 – LA DÉFENSE 9 – 77, esplanade du Général de Gaulle F.92914 PARIS LA DÉFENSE CEDEX – sous la référence de contrat n° 0101258214002/446, pour un montant de 750 000 euros par sinistre et par année d'assurance, permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité civile professionnelle.

**Impartialité et indépendance**

Je n'ai aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'a été demandé d'établir les diagnostics.

J'ai conscience que toute fausse déclaration ainsi que toute intervention effectuée en violation des contraintes légales est passible de sanctions pénales d'un montant de 1 500 euros par infraction constatée, le double en cas de récidive.

Fait à COMMENSACQ,

Le 31 JANVIER 2022.

LUC PASQUIER





Tour Opus 12 – Défense 9  
77 Esplanade du Général de Gaulle  
92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
T: +33 (0) 1 44 06 56 00  
F: +33 (0) 1 44 06 56 66



**ATTESTATION D'ASSURANCE**  
**RESPONSABILITE CIVILE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Opus 12 - La Défense 9 - 77 Esplanade du Général de Gaulle - 92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannover - Allemagne - Registre de commerce de Hannover sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Graurheindorfer Str. 108, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

**SOCIÉTÉ ELSA 40**  
Représenté par Monsieur Luc PASQUIER  
91 quartier La Grave  
40210 COMMENSACQ

est titulaire auprès de notre Compagnie, du contrat n° **01012582-14002/446**, ayant pour objet de garantir cette société contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et résultant de dommages causés aux tiers dans l'exercice de ses activités de :

- L'établissement du « Constat de Risque d'Exposition au Plomb » prévu aux articles L. 1334-5 à L. 1334-8 du Code de la santé publique.
- La réalisation du « diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures », prévu par l'article L. 1334-1 du Code de la santé publique.
- L'établissement de « l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante » prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la santé publique **A L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITE D'EXTRACTION, D'EXPLOITATION ET D'ENLEVEMENT D'AMIANTE**
- La réalisation du diagnostic dit « diagnostic amiante friable » consistant en l'établissement de l'attestation de présence ou d'absence de flocages, calorifugeages et faux plafonds et le cas échéant de la présence ou de l'absence d'amiante, prévue par les articles R. 1334-14 et suivants du Code de la santé publique. La recherche de la présence d'amiante prévue à l'article L. 1334-12-1 du Code de la santé publique et le cas échéant, la réalisation du diagnostic de l'état de conservation de l'amiante prévu par ce même texte **A L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITE D'EXTRACTION, D'EXPLOITATION ET D'ENLEVEMENT D'AMIANTE**
- L'établissement du « Dossier Technique Amiante » prévu par l'article R. 1334-25 du Code de la santé publique. Sont couverts dans le cadre de cette disposition, le diagnostic amiante réalisé avant démolition et le diagnostic amiante réalisé avant travaux **A L'EXCLUSION DE TOUTE ACTIVITE D'EXTRACTION, D'EXPLOITATION ET D'ENLEVEMENT D'AMIANTE**.
- L'établissement de « l'état relatif à la présence de termites » prévu à l'article L. 133-6 du Code de la construction et de l'habitation et aux articles L. 133-1 et R. 133-1 du Code de la construction et de l'habitation.
- L'établissement de « l'état de l'installation intérieure de gaz » prévu à l'article L. 134-6 du Code de la construction et de l'habitation.
- La réalisation du « Diagnostic Performance Energétique » prévu à l'article L. 134-1 du Code de la construction et de l'habitation.
- L'établissement de « l'état de l'installation intérieure d'électricité » prévu à l'article L. 134-7 du Code de la construction et de l'habitation.
- L'établissement de « l'état des risques naturels, miniers et technologiques et » prévu à l'article L. 125-5, I du Code de l'environnement.
- L'établissement du « certificat dit de la loi Carrez » réalisé en application des dispositions de l'article 46 de la loi du 18 décembre 1996 et du décret du 23 mai 1997.
- Le « diagnostic piscines » : vérification de la conformité des dispositifs de sécurité destinés à prévenir les noyades, décrit à l'article R. 128-2 du Code de la construction et de l'habitation.

Page 1/2

HDI Global Specialty SE  
T +49 511 4604 2906  
F +49 511 5604 4926  
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by  
Bundesanstalt für  
Finanzdienstleistungsaufsicht,  
Graurheindorfer Str. 108,  
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstraße 26,  
30655 Hannover, Germany  
Commercial Register Hannover, Germany  
Company Number HRB 211924  
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman  
Executive Board Ralph Beutler/Chairman, Andreas  
Bierschenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor



- Etablissement d'un « état parasite » (insecte xylophage et champignons lignivores).
- La réalisation d'un diagnostic de l'humidité du bâtiment.
- La réalisation de « l'état de lieux » en application de l'article 3 alinéa 2 de la loi 6 juillet 1989.
- La réalisation de « l'état descriptif du logement avant et après travaux » prévu par le décret n° 2003-1219 du 19 décembre 2003, dans le cadre de la loi dite « de Robien ».
- L'établissement d'un diagnostic « monoxyde de carbone ».
- La vérification de la conformité du logement aux caractéristiques thermiques et la performance énergétique dans le cadre de la Loi dite Scellier du 30 décembre 2008.
- Le mesurage, réalisé dans le cadre de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009, avant la mise en location du bien, de la surface habitable telle que définie par l'article R. 111-2 du Code de la construction et de l'habitation.
- La vérification de la conformité du logement aux normes de décence édictées par le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE	MONTANT DES GARANTIES	
Erreurs professionnelles	750 000 €	par sinistre et 750 000 € par période d'assurance
<b>Dont</b>		
Dommmages résultants d'infections informatiques	75 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
Dommmages aux documents confiés	100 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION		
Tous Dommmages Conforndus (dommmages corporels, dommmages matériels, dommmages immatériels)	6 100 000 EUR	par sinistre
<b>Dont</b>		
Dommmages matériels et immatériels consécutifs	800 000 EUR	par sinistre
Dommmages immatériels non consécutifs	305 000 EUR	par sinistre
Faute inexcusable de l'employeur	1 000 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
Vol commis par les Préposés	15 300 EUR	par sinistre
Dommmages aux Biens confiés	EXCLUS	
Atteinte à l'environnement	600 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/02/2022 au 31/01/2023, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le mardi 28 décembre 2021

Pour la Compagnie

Le Courtier par délégation

Page 2/2

HDI Global Specialty SE  
T +49 511 9604 2909  
F +49 511 9604 4809  
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by  
Bundesanstalt für  
Finanzdienstleistungsaufsicht,  
Graurheindorfer Str. 108,  
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstrasse 25,  
30665 Hannover, Germany  
Commercial Register Hannover, Germany  
Company Number HRB 211924  
Supervisory Board Ulrich Wallin/Chairman  
Executive Board Ralph Boulton/Chairman, Andreas  
Blanchenk, Thomas Stöckl, Richard Taylor

CAPRE.I.E

Courtage d'Assurances des Professions  
Réglementées Et Libérales & des Entreprises  
SAS au capital de 1 000 000 € - 494 624 141 RCS Nanterre  
Siège social: 40, boulevard Henri Sellier - 92150 Suresnes  
Téléphone: 01 41 38 90 80 - 3, avenue de la Gare - 92100 Nanterre  
http://www.capre.i.e - 001-53 011-082 - www.ariae.fr